

FICHE DE NOTATION EIFFEL MASTER 2010
Collège « Sciences de l'ingénieur »

A. POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT (15 points)	
<p align="center">Type de formation et de diplôme visés</p> <p>[Les formations suivantes seront favorisées (par ordre décroissant de préférence) : <i>(i)</i> formation d'ingénieur complète en 3 ans (cycle ingénieur) ou en 2 ans ; <i>(ii)</i> formation menant au Diplôme National de Master (2 ans) ; <i>(iii)</i> formation d'ingénieur de spécialisation (1 an) ou Master 2 (1 an) ; <i>(iv)</i> diplômes propres aux établissements]</p>	sur 4 points
<p align="center">Justification du recrutement</p> <p>[Il s'agit particulièrement de l'adéquation du recrutement visé avec la politique de l'établissement précisée pour le pays considéré ; par exemple : existence éventuelle d'un accord de coopération faisant état de flux réguliers et récents ; projets nouveaux en cours, etc.]</p>	sur 1 point
<p align="center">Conditions du recrutement</p> <p>[Intensité de la participation effective de l'établissement français aux opérations de recrutement, notamment au travers de partenariats avec des établissements étrangers ; exemples : <i>(i)</i> pré-sélection par l'établissement étranger, puis sélection au cours d'une mission de responsables de l'établissement recruteur et formation aboutissant à une bi-diplômation (double-diplôme) ; <i>(ii) idem</i>, mais sans bi-diplômation ; <i>(iii)</i> candidature retenue sur simple recommandation de l'établissement étranger ; <i>(iv)</i> sélection mutualisée entre établissements français et/ou gérée « en ligne » ; <i>(v)</i> candidature « spontanée » de l'étudiant étranger]</p>	sur 5 points
Conditions d'accueil réservé aux boursiers EIFFEL	sur 2 points
Dispositif de suivi des anciens boursiers	sur 1 point
<p align="center">Frais de formation</p> <p>[Mesure de l'effort financier offert par l'établissement français à l'étudiant étranger]</p>	sur 2 points
TOTAL	sur 15 points
B. EXCELLENCE DU CANDIDAT (30 points)	
Age du candidat	sur 3 points
<p align="center">Résidence de l'étudiant au moment du recrutement</p> <p>[Une préférence est donnée à un candidat recruté dans son pays d'origine et qui ne viendrait pas en France sans une bourse]</p>	sur 2 points
<p align="center">Études accomplies</p> <p>[Appréciation du caractère logique et justifié des études poursuivies par rapport à un objectif annoncé]</p>	sur 1 point
<p align="center">Qualité de la présentation du candidat par l'établissement</p> <p>[Clarté et fiabilité de l'ensemble des documents apportés par l'établissement à l'appui de la candidature]</p>	sur 2 points
<p align="center">Qualité des résultats des études</p> <p>[Analyse des documents officiels attestant de <i>notes, mentions, rangs</i> permettant de situer clairement le candidat dans une échelle de qualité des études et de tenir compte de l'importance de l'<i>effectif de la promotion</i>, ainsi que de la « <i>sélectivité</i> » de l'établissement étranger]</p>	sur 19 points
<p align="center">Projet personnel du candidat</p> <p>[Présentation par le candidat de son projet personnel sous une forme permettant de justifier le choix des études en France par rapport aux études précédentes et la carrière professionnelle future. Cette présentation pourra être éventuellement étayée par un avis de personnes extérieures à l'établissement, appartenant par exemple à une entreprise]</p>	sur 3 points
TOTAL	sur 30 points

À la note sur 45 points (15 + 30) donnée par les évaluateurs s'ajoute la note « géographique » du MAEE (5 points) portant le total final sur 50 points